Cher
FRC
1301

AVIS AUX HÉROS

POUR L'ANNÉE 1789 *&* 1790.

En étudiant le passé, je juge le présent, & j'apprends à prévoir l'avenir. . .
Dans le livre de la sagesse, chap. 1.

Collection de plusieurs traits d'histoire, que le hasard & les recherches ont procurés à un citoyen, ou leçons utiles aux héros du moment.

1356. La plus grande partie de la noblesse françoise périt en défendent son roi à la bataille de Poitiers. Un la Fayette & un la Rochefoucault se distinguerent particuliérement dans cette fatale journée : leur courage fut tel qué tant qu'ils conserverent du sang dans leurs veines, le roi Jean ne put être fait prisonnier; cette victoire remarquable fut d'autant plus glorieuse aux Anglois, qu'ils traiterent toujours le roi prisonnier avec le plus grand respect, *& lui rendirent les mêmes honneurs qu'à leur propre souverain.*

Cette note, trouvée récemment au cabinet du roi, a été réclamée par les chefs des deux illustres maisons dont nous venons de parler, qui l'ont faite brûler par modestie.

1356. Robert le Cok, Évêque de Laon, digne compagnon du brave Marcel, prévôt de Paris, fut un grand homme : son amour pour

le peuple fut ſi marqué, ſon déſintéreſſement & ſon patriotiſme furent ſi parfaits qu'il eut le courage d'oublier les bienfaits qu'il tenoit de ſon roi, pour ſe dévouer totalement au ſervice du peuple dont il fut un des plus grands protecteurs : il ſe chargea des finances uniquement pour lui plaire, & ce fut en partie par ſes ſoins que la liberté régna long-temps dans Paris, & que le Dauphin en fut chaſſé ; il eût rendu la révolution complette, ſi les villes des provinces n'euſſent été imbues d'autres principes ; mais celles-ci eurent la baſſeſſe de blâmer la conduite des Pariſiens, & de louer le Dauphin, parce que, dirent-elles, il n'avoit pas déſeſpéré de la patrie : ainſi ce bon peuple jouit ſeul alors des douceurs de la liberté, & en porta ſeul la livrée, qui fut un chaperon mi-partie rouge, bleu & blanc, couleurs cheres aux amateurs de la liberté, & dont l'adoption fut toujours pour la France un ſigne de bonheur & de proſpérité.

1358. On connut alors toutes les vertus des Pariſiens, ſur-tout leur valeur & leur amour pour une prompte juſtice. Hommes & femmes au nombre de deux mille ſe rendirent au palais du Dauphin, & égorgerent avec courage, ſous les yeux de ce prince, deux perſonnes de ſa ſuite qui avoient mépriſé les couleurs qui diſtinguoient les amis de la liberté.

On vit encore les payſans ſe ſoulever contre les nobles, les égorger, & brûler leurs châteaux. Mais quelle fatalité, mais quelle injuſtice ! Les nobles échappés au carnage eurent la cruauté de s'armer, & d'exterminer tous les Jacques (c'eſt ainſi que furent nommés les payſans révoltés) : cette injuſtice criante fut ſuivie d'un crime bien plus grand encore.

1359. Un certain bourgeois nommé Jean

Maillard, pourfendit la tête de Marcel au moment même où il alloit mettre la derniere main au grand œuvre de la liberté, au moment, dis-je, où il alloit livrer la porte St.-Antoine à Charles-le-mauvais, qui, après avoir fait généreusement massacrer dans Paris tous les royalistes, devoit recevoir la couronne des mains du pieux Évêque de Laon. Ainsi l'aveuglement des provinces, la quinteuse colere des nobles, & le fanatisme de Jean Maillard arrêterent l'exécution du grand œuvre que les vertus du prévôt Marcel, que la sainte ingratitude de Robert le Cok avoient mené déjà bien avant; car les Parisiens montoient la garde tous les jours; nul ne pouvoit aller sans chaperon, & tous jouissoient des doux avantages de la liberté, avoient abandonné leur boutique & leurs atteliers, pour se livrer à la satisfaction d'écouter les harangues qui se faisoient journellement à la halle; & libres de tous soins incompatibles avec la dignité de citoyens, ils passoient le reste du temps à s'exercer aux évolutions militaires.

Cet article se distribue tous les jours au Gloup de la propagante, à l'hôtel des états généraux, rue de Richelieu. On annonce aux curieux que Robert le Cok, Evêque de Laon, a laissé des mémoires très-intéressants; on peut en prendre connoissance, dit-on, depuis minuit jusques à quatre heures du matin, chez M. l'Evêque d'Autun, qui a fait une collection très-intéressante de plusieurs traits d'histoire en ce genre.

1381. Paris secoue le joug, cent mille hommes prennent les armes, dictent des loix à Charles VI, ils choisissent pour chef Hugues Aubriot, ci-devant prévôt des marchans, qu'ils arrachent des prisons où il étoit détenu depuis long-temps, victorieux du pouvoir arbitraire;

(l'on remarque qu'il n'eut jamais de penſion de la Cour.) Il profita de la liberté qui lui eſt rendue, vous allez croire que c'eſt pour se venger... non... le ſot, au lieu de s'établir à l'hôtel de la mairie, & de braver de là ſon ancien maître, ſe retire en Bourgogne ſa patrie, pour y vivre en paix.

Cette anecdote a été trouvée à l'obſervatoire, le jour de la priſe de la Baſtille.

1436. Charles VII, après avoir pris d'aſſaut Montereau, & paru dans cette action le premier ſur la brêche, rentra dans Paris après vingt ans d'abſcence; le peuple l'y reçut en triomphe, & comprit enfin que ſon bonheur dépendoit de ſa fidélité.

Cette note, tirée des élémens de l'hiſtoire de France de M. l'abbé Millot, au ſecond tome, p. 244, *ſe trouve chez tous les honnêtes bourgeos de Paris. L'on dit même que Meſdames de la Halle & Meſſieurs du faubourg Saint-Antoine s'amuſent quelquefois à réfléchir ſur cet article.*

Profeſſion de foi faite à l'article de la mort par le connétable de Montmorency... une foi, une loi & un roi..... *article oublié dans le catéchiſme de Mathieu de Montmorency.*

AVIS
AUX AMATEURS.

Oraiſon funebre de l'amiral de Coligny.

Plus l'on doit admirer cet illuſtre Coligny, plus on doit gémir ſur ſa révolte; un grand homme armé contre l'autorité légitime eſt toujours un fléau : il eſt affreux de voir la patrie déchirée par ceux qui devroient être ſon appui; mais quelle terrible leçon pour les ambitieux, dans la perſonne de ces chefs de parti, ils périrent tous de mort violente; Fran-

çois de Guiſe, Louis de Condé, & l'amiral, aſſaſſinés.

Le connétable de Montmorency, le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, le maréchal de Saint-André, tués dans la guerre civile, tous en boulverſant l'état, avoient rendu leur vie malheureuſe, & s'étoient cruſés des tombeaux.

Cet article a été trouvé par un huiſſier, dans la tribune aux harangues de l'aſſemblée nationale, le jour où pluſieurs orateurs parlerent ſur le pouvoir exécutif.

Lorſque les François, entraînés par des chefs ſéditieux, formerent autrefois les projets des plus grands attentats, on remarqua que l'amour du Souverain & de ſa famille ne s'effaça jamais de leurs cœurs..... lors de la conjuration d'Amboiſe, tous les conjurés avoient fait ſerment de ne rien entreprendre *contre le roi, les deux reines & les princes.*

Cette remarque a été lue dans un manuſcrit oublié par un député de Provence chez Madame le Jai.

Les diviſions des Français tournent tournent toujours à l'avantage de leurs ennemis ; les bons citoyens dans tous les temps en ont gémi.

1572. Après la bataille de Saint-Denis, le maréchal de Vieilleville dit au Roi, ce n'eſt pas votre Majeſté qui a gagné la bataille, encore moins le prince de Condé ... Eh ! qui donc, s'écria Charle IX ?.... Le Roi d'Eſpagne... Effectivement la Cour d'Eſpagne triomphoit de nos malheurs. Le jeune duc de l'Infantado ayant entendu la relation de la St.-Barthelemi, s'écria avec la candeur de ſon âge, comment ſe peut-il qu'étant les uns & les autres François & chrétiens, ils s'aſſaſſinent comme des bêtes. L'amiral de Caſtille lui ferma la bouche par ces paroles, « doucement M. le duc ; ne ſavez-vous pas que » la guerre de France eſt la paix d'Eſpagne. »

Cette anecdote a été lue par un de mes amis dans une lettre de M. Pytt, écrite à M. le comte de M..... à Paris.

Jamais ſiecle ne produiſit plus de ſcélérats, jamais crimes ne ſe commirent avec plus d'audace, les femmes ſur-tout montrerent la plus grande férocité, elles ſe plaiſoient à voir expirer les malheureuſes victimes du fanatiſme ; & les jours où le ſang couloit, étoient pour elles des jours de fête, on dit même que les femmes de qualité partageoient ces infâmes plaiſirs & recherchoient avec empreſſément l'occaſion d'être témoins des aſſaſſinats, & des combats ſinguliers.

Cette note, tirée des remarques ſur les mœurs du ſeizieme ſiecle, a été trouvée un de ces jours dans le bois de Boulogne. L'original eſt ſur la toilette de Madame d'Eſtaal.

1588. Après la journées des barricardes où les troupes furent déſarmées, & où Henri III échappa des mains du duc de Guiſe, celui-ci, adoré des Pariſiens, régardé comme leur ſauveur, enivré de gloire & d'orgueil, fut viſiter le premier-préſident du Harlay, qui plus indigné qu'épouventé de ſon triomphe, lui dit : *c'eſt grand pitié quand le valet devient le maître ; au reſte mon ame eſt à Dieu, mon cœur eſt à mon roi, & mon corps eſt entre les mains des méchans, qu'on en faſſe ce que l'on voudra :* ainſi un magiſtrat illuſtre ſe montroit par ſa fidélité & ſa vertu bien ſupérieur à ce héros criminel.

Cette note, tirée des Elémens de l'hiſtoire de France, s'eſt trouvée manuſcrite dans les archives d'un des châteaux du préſident de la Houſſaie ; elle a été dénoncée à la municipalité de Rennes : on ignore encore ſi les différens commités des recherches de la capitale, en ont pris connoiſſance : on aſſure que le commendant général y prend quelqu'intérêt.

Henri III ſe trouvoit dans la poſition fâcheuſe du dernier roi de la premiere race, lorſque Pepin uſurpa le trône.

Elémens de l'hiſtoire de France, & ſe trouve au château des Tuileries.

Le brave Crillon fut toujours fidele à l'honneur : héros magnanime, il ſervit ſon roi avec courage & conſtance. On remarqua alors que ceux qui avoient partagé & abuſé des faveurs du prince dans ſa propérité, furent les premiers à l'abandonner. Crillon & quelques autres, qui en avoient été ſouvent maltraités, oublierent tout pour s'attacher uniquement à lui.

Cette note a été trouvée au cabinet du roi, à côté de celle ſur la bataille de Poitiers. L'on aſſure qu'elle a eu le même ſort par un principe auſſi généreux.

Les prédicateurs changent la morale chrétienne en maximes de révolte & de vengeance, & exigent le ſerment de leur auditoire.

Note tirée des Elémens de l'hiſtoire de France par l'abbé Milot, & non pas comme on avoit dit, l'abbé Mulot, qui n'a jamais travaillé ſur l'hiſtoire, mais ſeulement ſur les révolutions.

Le conſeil des ſeize ſouleva le peuple, & l'excita à demander la mort du préſident Briſſon & de deux autres conſeillers qui furent effectivement pendus, parce qu'ils avoient abſous un innocent dont la mort étoit néceſſaire aux projets des chefs de parti.

On aſſure que cette anecdote a été trouvée imprimée dans la ſalle du Châtelet, & quelle a cauſé quelqu'émotion chez les juges de ce tribunal qui ne connoiſſoient pas ce trait d'hiſtoire.

On diſoit un de ces jours que ces magiſtrats, touchés du ſort de leurs anciens confreres, ont décidé de faire chanter une meſſe de Requiem, pour le repos de leur ame. On ajoute que Madame de Faveras eſt invitée à la cérémonie.

L'intérêt ſeul pouvoit ramener à leur devoir les ſeigneurs de la ligue ; il en coûta à Henri IV 32 millions pour aſſouvir la cupidité de ces hommes avides, tant il eſt vrai, que les courtiſans ſont toujours prêts à ſe vendre au gouvernement, ſoit qu'il ſe trouve entre les mains du prince, ſoit qu'il exiſte dans celles du peuple.

L'on a trouvé pluſieurs copies de ces réflexions à l'adreſſe de quelques ducs, comtes, & marquis, & même à celle d'un évêque.

1596. Si je faiſois gloire de paſſer pour un grand orateur, j'aurois apporté ici plus de belles paroles que de bonne volonté ; mais mon ambition tend à quelque choſe de plus haut que de bien parler, j'aſpire au glorieux titre de libérateur & de reſtaurateur de France, déjà par la faveur du ciel, par les conſeils de mes fideles ſerviteurs, & par l'épée de ma brave & généreuſe nobleſſe, de laquelle je ne diſtingue pas mes princes (la qualité de gentil-homme étant le plus beau titre que nous poſſédions). J'ai tiré la patrie de la ſervitude & de la ruine, je deſire maintenant la remettre en ſa premiere ſplendeur ; participez, mes ſujets, à cette ſeconde gloire, comme vous avez participé à la premiere. Je ne vous ai pas appellés, comme faiſoient mes prédéceſſeurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volonté. Je vous ai fait aſſembler pour recevoir vos conſeils, pour les croire, pour les ſuivre, en un mot pour me mettre en tutelle entre vos mains (1) ; c'eſt une envie qui ne prend guere aux Rois, aux barbes griſes, aux victorieux comme moi ; mais l'amour que je porte à mes ſujets & l'extrême deſir que j'ai de conſerver mon état me fait trouver tout facile & honorable. (1)

Les états témoignerent au Roi leur amour, leur reſpect, & leur dévouement, & ne s'écarterent jamais

---

(1) Gabrielle d'Eſtrées, ſa maîtreſſe, lui témoigna ſa ſurpriſe de ce qu'il avoit parlé de ſe mettre en tutelle..... Ventre saintgris, répondit-il, il eſt vrai, mais je l'entends avec mon épée au côté.

de ces trois ſentimens. Copie de ce diſcours tomba de la poche du Roi le 23 Juin dernier, lorſqu'il entroit à la ſéance royale, & fut enlevé par un député Breton.

Henri IV, ce bon prince, chéri des François, admiré de toutes les nations, dit publiquement, ſi Dieu me la vie, je ferai qu'il n'y aura pas de laboureur en mon royaume; qui n'ait moyen d'avoir donné une poule dans ſon pot.

Mais, ajouta-t-il fierement, je ne laiſſerai pas d'entretenir mes braves militaires pour mettre à la raiſon tous ceux qui choqueront mon autorité légitime.

Les proteſtans, aſſemblés à la Rochelle, formoient le projet de changer la France en république.

Note trouvée au faubourg St.-Antoine dans la ſalle du prêche où M. Rabaud de Saint-Etienne, membre du comité de conſtitution, fait les fonctions de ſon miniſtere apoſtolique.

Par-tout on voit les ambitieux tourner à leur profit la crédulité ou le fanatiſme du peuple. Elémens de l'hiſtoire de France, tome 3, page 213.

Si la France n'avoit pas eu Richelieu, les proteſtans auroient exécuté le grand projet de republique. Id. tom. 3, pag. 225, & ſe trouve dans le portefeuille de M. Necker.

1650. Le coadjuteur, autrement dit le cardinal de Retz, & le prince de Conti, chéris du peuple pariſien en 1649, & à la tête duquel ils commencerent alors la guerre civile de la France, furent arrêtés par ordre du roi en 1650. On remarque que le même peuple fit alors de feux de joie en ſigne de réjouiſſance; ainſi il égorge aujourd'hui celui qu'il adoroit hier.

On répond à cela que le peuple eſt juſte, mais qu'il eſt ſuſceptible d'être facilement trompé..... a été adreſſé imprimé à quelques chefs des milices nationales.

613

La Reine Chriſtine écrivoit au ſujet des troubles de la France : Je conſidere aujourd'hui la France comme un malade à qui on coupe bras & jambes, pour le guérir d'un mal, que des remedes doux, & ſucceſſifs, auroient enlevé ; je crains bien, ajoutoit-elle, que les remedes dont on ſe ſert, ne tuent le malade.

On aſſure que cette princeſſe, très-pieuſe, obtint de Dieu le don de prophétie, en recompenſe des grands ſacrifices qu'elle lui avoit fait.

F I N.